

## Enquête sur la transparence des Caisses de retraite Assurés, donnez votre opinion

Les Caisses de retraite suisses pratiquent-elles une politique de transparence adéquate? Informent-elles suffisamment leurs assurés ? Pour répondre à ces questions, l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) a lancé une enquête nationale. En 2004, la Confédération a révisé la loi sur la prévoyance professionnelle. Nouveauté : l'introduction d'articles pour améliorer la transparence et l'information des caisses de retraite. Quatre ans plus tard, l'OFAS veut faire le point. Et combler les éventuelles carences.

La Caisse de retraite du personnel enseignant (CRPE), très sensible à la démarche, lance un appel à ses assurés : participez à cette enquête, « vous contribuerez à améliorer l'information (...) pour le plus grand bénéfice de tous. » Comment faire ? C'est très simple. La CRPE a mis en ligne un accès direct au questionnaire sur son site internet. En quelques clics et une quinzaine de minutes, vous pouvez y répondre. Le numéro de téléphone 027 323 60 89 se tient à disposition pour des informations complémentaires.

Pour accéder au questionnaire, [cliquez ici](#).